

tés se partageant le reste. En 1926, les dépenses du fédéral ne représentaient plus que 26 p. 100 contre 74 p. 100 pour les provinces et les municipalités. En 1950, le rapport était respectivement de 48 p. 100 et de 52 p. 100. En 1975, les dépenses du fédéral ne représentaient plus à nouveau que 24 p. 100, ce qui veut dire que les provinces et les municipalités dépensent trois fois plus en biens et services que le fédéral.

Le fédéral a été trop généreux avec les provinces et cette générosité même a porté préjudice à la position établie entre le fédéral et les provinces. Quelle que soit leur appartenance politique, tous les députés de la Chambre veulent maintenir cet équilibre, à moins qu'ils n'aient rien compris au principe du fédéralisme.

Je tiens à ajouter que le fédéral a rarement été aussi généreux que durant ces douze dernières années, sous le gouvernement de l'actuel premier ministre (M. Trudeau).

Des voix: Oh, oh!

M. Irwin: Vous pouvez bien rire, les faits sont là. Vous pouvez vérifier. Plutôt que de discourir, vous feriez mieux d'étudier les chiffres.

Mme le Président: Je suis désolée d'interrompre le député, mais je suis maintenant prête à rendre ma décision sur l'amendement qu'a proposé le député de Nepean-Carleton (M. Baker). Je m'en remets à vous. Je pourrais retarder ma décision si le député veut continuer son discours. Cependant, comme cet amendement est important, je suis disposée à entendre les arguments des deux côtés. Je fais des réserves au sujet de cet amendement, mais je suis prête à rendre ma décision maintenant. C'est aux députés de décider s'ils veulent que je me prononce maintenant ou que le député continue de parler.

M. Collette: Madame le Président, après avoir brièvement consulté mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice (M. Irwin), puis-je dire qu'il se déclare disposé à vous céder la parole pour que vous puissiez rendre votre décision tout de suite. Il est d'une importance cruciale que la présidence rende une décision sur le fond de l'amendement proposé par le député de Nepean-Carleton. Nous sommes d'accord sur ce point.

M. Baker (Nepean-Carleton): Si vous rendez votre décision maintenant, madame le Président, nous ne serons pas autorisés à discuter avant. Je me demande si le député voudrait continuer son discours. Je ne voudrais pas retarder le débat. Ce qu'on propose pourrait être fait aussitôt après la période des questions. Il semble que la présidence hésite. Je voudrais être en mesure d'étudier les arguments qui seront apportés au sujet de cette motion parce que je l'ai présentée avec beaucoup de sérieux. J'espère que cela conviendra à mon cher collègue.

Mme le Président: Si la Chambre approuve cette idée, moi aussi. Si nous donnons la parole à l'honorable député, il faudra alors penser à ce que nous allons faire à quatre heures. Nous aurons encore à décider s'il est préférable de poursuivre cette question ou de la reprendre lundi.

M. Collette: Je regrette, madame le Président, mais je n'avais pas bien compris. Je croyais que vous aviez l'intention de vous prononcer sur la recevabilité de l'amendement proposé hier soir. Si vous souhaitez entendre d'autres orateurs avant de rendre votre décision, je propose que nous remettions la chose à lundi.

Loi sur les secrets officiels

Mme le Président: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Nous laissons donc cette question en suspens jusqu'à lundi.

M. Irwin: Je poursuis. Sir John A. Macdonald a renforcé l'union. Il savait ce qu'était l'union et il savait ce qu'il voulait. Nous avons connu une expérience traumatisante au Québec et ce serait avoir la mémoire bien courte que de penser le contraire. Après avoir relevé un défi culturel, nous sommes aujourd'hui placés devant un défi économique. Peu importe que notre pays sombre pour des raisons culturelles ou pour des raisons économiques. Le résultat est le même.

En fin de semaine dernière, je me trouvais dans ma circonscription de Sault-Sainte-Marie où j'ai profité de toutes les occasions pour discuter de la constitution avec divers amis. A vrai dire, à cette époque-ci de l'année, ce n'est pas le principal sujet de conversation à Sault-Sainte-Marie. Nous ne passons pas 40 minutes, debouts aux coins des rues, à parler du débat constitutionnel. J'ai cependant abordé le sujet. J'ai constaté, comme la plupart des députés j'imagine, que les gens veulent le rapatriement. Ils veulent mettre fin à un demi-siècle de débats qui s'éternisent souvent inutilement. Vient un temps où il faut quitter le remonte-pente pour affronter les pistes. J'ai l'impression que les députés d'en face ont peur de descendre du remonte-pente pour passer à l'action.

D'aucuns demandent à quoi tient le désaccord. En fait, ils demandent ce que nous faisons ici. J'ai du mal à leur expliquer que nous nous entendons sur la plupart des points. Nous voulons tous le rapatriement, nous voulons tous une charte des droits sous une forme quelconque, nous voulons tous que soient enchâssés les droits fondamentaux comme la liberté de conscience, de religion, de parole et de presse. Il n'y a pas eu de divergences graves au sujet des droits démocratiques tels que le droit de vote et la durée des législatures. Les droits à la mobilité ont soulevé certaines questions mais comme on peut le voir dans nos discours, il est évident que nous souhaitons sincèrement que les Canadiens puissent aller n'importe où au Canada pour trouver du travail, sans devoir être né ou sans être tenu d'avoir habité telle province pendant un certain temps.

● (1600)

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 4 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motion, les bills publics et les bills privés.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: L'avis de motion n° 8 figure au nom du député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty). L'article est-il reporté?

Des voix: Reporté.

M. l'Orateur adjoint: Report du consentement unanime. L'article n° 11 figure au nom du député de Waterloo (M. McLean). L'article est-il reporté?